

Convention cadre don de Jean-Yves Camus

Entre,

Monsieur Jean-Yves CAMUS, demeurant 23 rue Robert et Sonia DELAUNAY, 75011 PARIS

Et,

L'Université Polytechnique Hauts-de-France, dont le siège est Campus Mont Houy, 59313 VALENCIENNES CEDEX 9, représenté par son Président, Monsieur Abdelhakim ARTIBA, nommée ci-après UPHF d'autre part ;

Article 1 : Objet de la convention

Jean-Yves CAMUS (1958-) est un historien et politologue français, diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Paris, titulaire d'un DEA d'histoire contemporaine (EHESS) et de philosophie politique (Université Paris-I Sorbonne), actuellement professeur à l'Institut d'études juives Elie Wiesel (Paris), chercheur associé à l'Institut de recherches internationales et stratégiques (IRIS) et directeur de l'Observatoire des radicalités politiques à la Fondation Jean Jaurès.

Le don de Jean-Yves CAMUS est constitué de documents portant sur l'ensemble des courants extrémistes de droite, ou inclassables, sur une base internationale depuis les années 1920 jusqu'à nos jours, majoritairement en français, mais aussi dans différentes langues (allemand, anglais, suédois, italien, espagnol, polonais, néerlandais, slovaque, croate, tchèque, portugais, arabe) . Cette collection présente des sources du XXème siècle antérieures à 1945 ou contemporaines, rédigées par des personnalités de l'extrême-droite ou par leurs opposants. Elle comporte également des sources secondaires, apportant une analyse universitaire sur ce courant politique. La collection comprend près de 150 monographies, ainsi que plus de 1000 revues, tracts, brochures, affiches, photos et DVD. Certaines éditions sont originales, permettant la comparaison avec des éditions ultérieures. Le don contient des documents rares, introuvables, parfois avec une dédicace. Les formats de ces documents sont particulièrement variés.

Cette collection complète le don de plus de 28 000 documents sur les Extrémismes et Signes Emergents réalisé par Christophe BOURSEILLER en 2019 à l'UPHF et conservé au Service Commun de la Documentation de l'université.

La présente convention a pour objet de fixer un cadre général dans lequel Monsieur Jean-Yves CAMUS cède sa collection à l'UPHF. Un inventaire précis de cette collection sera réalisé ultérieurement.

Article 2 : Engagements de l'Université

Le don est versé à l'UPHF de manière irrévocable. Il doit être librement consultable. L'UPHF garantit la conservation du fonds et son accessibilité sans limitation de durée. L'UPHF ne peut pas céder le don.

Le Service Commun de Documentation (SCD) de l'UPHF est chargé de l'ensemble des opérations nécessaires à la mise à disposition du public du don et de sa conservation, selon les moyens alloués par l'UPHF.

L'Université s'engage à :

- assurer le déménagement du don dans un premier temps sur le site de la bibliothèque du Mont Houy ;
- conserver les collections dans des conditions optimales et dans son intégralité afin de conserver l'unité intellectuelle du don sur le site de Ronzier ;
- signaler, valoriser le don, et proposer un espace de consultation sur place pour le public, membre de la communauté universitaire ou extérieur ;
- conserver la mémoire de l'origine du don. Celle-ci sera matériellement identifiable ;
- intégrer les documents exceptionnels dans la collection numérique Signes Emergents, en complément des documents déjà signalés et numérisés de la collection de Christophe BOURSEILLER

Article 3 : Engagements du donateur

Le donateur garantit que les documents transférés sont sa propriété. Il consent à ce que l'UPHF et ses préposés pénètrent sur ses propriétés pour les besoins du déménagement du don.

Dès lors que la collection sera transférée à Valenciennes, le donateur s'engage à venir régulièrement pour superviser l'inventaire scientifique, le signalement et l'organisation.

Article 4 : Frais engagés par le donateur

Le donateur est remboursé des frais de déplacement selon la réglementation en vigueur.

Article 5 : structure de gestion du don

Les collections de Jean-Yves CAMUS et de Christophe BOURSEILLER constituent le support des activités scientifiques de l'Observatoire des Extrémismes et Signes Emergents (OESE), mis en place au sein du Laboratoire Recherche Sociétés et Humanités (LARSH) de l'UPHF en janvier 2022.

L'Observatoire a pour mission de veiller à la bonne gestion de ces deux collections (conservation, mise en valeur, enrichissement) et d'organiser au moins une fois par an un colloque ou une journée d'études internationale et dont les actes seront publiés, en priorité aux Presses universitaires de Valenciennes.

L'université, par l'intermédiaire de son SCD, s'engage à mener une politique d'achat documentaire afin de permettre une veille scientifique du domaine. Ce nouveau fonds documentaire sera géré (signalement, conservation, valorisation) par le SCD.

Article 6 : Durée de la convention

Les documents cédés à l'Université le sont à titre définitif à compter de leur transfert dans les locaux de l'UPHF. Ce transfert fait l'objet d'un bordereau de prise en charge signé des deux parties.

La présente convention n'est pas révisable.

Fait à Valenciennes, le 15 décembre 2022

Le Donateur

Le Président de l'Université

Abdelhakim ARTIBA

